



## Agglomération de Poitiers : travailler ensemble pour le développement économique

mercredi 4 juin 2008, par [lpe](#)



Le Député-Maire de Poitiers, **Alain CLAEYS** également Président de la Communauté d'agglomération avait réuni jeudi 29 mai nombre d'acteurs économiques du territoire : entreprises, consulaires, élus... afin de débattre avec eux des axes de développement de l'agglomération et du renforcement de son attractivité économique.

Accompagné de **El Mustapha BELGSIR** (ci-dessous sur la photo), conseiller municipal délégué à l'Université et à la recherche, il présentait à la presse locale lundi 3 juin, sa stratégie. Une politique en 4 axes dont le fil conducteur est fait d'alliances avec les différents acteurs en place : Etat, Conseil régional, Conseil général, Chambre de commerce et d'Industrie, Clubs d'entrepreneurs notamment et **dont le but est de favoriser l'implantation de PME-PMI dont l'activité aurait un rapport durable avec le territoire.**

Voici ces 4 axes de développement :

- l'économie de la connaissance et les activités qui gravitent autour de la formation continue,
- la santé, avec des synergies à exploiter en relation avec le pôle hospitalier, notamment concernant l'industrie du médicament. L'une des missions structurantes de la CAP étant le soutien à l'innovation et la



recherche.

- les eco-industries qu'elles soient productives ou curatives
- les activités liées au transports terrestres et à l'aéronautique : *"le pôle MTA doit évoluer et remplir sa mission d'interface entre les laboratoires de recherche et les entreprises."* La ligne de TGV Poitiers-Limoges, la ligne LGV Paris-Bordeaux et l'aéroport de poitiers étant aussi des enjeux importants.

Pour ce faire, le Président souhaite **mutualiser les efforts de prospection des différents acteurs pour renforcer le poids du territoire en terme de communication ou de réponse à des candidatures à l'implantation d'entreprises.** *"Dans le passé, chacun essayait de tirer la couverture à son profit pour récupérer tel ou tel projet ; je veux que ça change"* précisait-il.

Une complémentarité des offres foncières devrait être mise en place, ainsi qu'une **augmentation de l'offre immobilière** (Objectif fixé à +40% de zones d'activités) et une rationalisation des aides aux entreprises également.

La **création d'un portail Internet reprenant tous ces dispositifs** devrait prochainement être mis en ligne.

La CAP affiche donc ses ambitions et souhaite se donner les moyens de les atteindre, encore faudra t'il que tous l'entendent de cette façon et jouent le jeu dans l'objectif commun du développement économique du territoire.

CR